

Walhain, le 9 décembre 2024

**A MM. les Membres du Conseil communal  
De et à WALHAIN**

Mesdames, Messieurs,

**Objet : CONSEIL COMMUNAL – Convocation**

En vertu de l'article L1122-12, alinéa 1<sup>er</sup>, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous prier d'assister à la séance que tiendra le Conseil communal le lundi **23 décembre 2024** à 19h30 à la Maison communale, avec l'ordre du jour suivant :

*Séance publique*

- 1<sup>er</sup> objet : SECRETARIAT : Procès-verbal de la séance du 13 novembre 2024 – Approbation ;
- 2<sup>ème</sup> objet : SECRETARIAT : Compte-rendu de la séance publique conjointe du 25 novembre 2024 entre le Conseil communal et le Conseil de l'Action sociale – Information ;
- 3<sup>ème</sup> objet : SECRETARIAT : Rapport relatif aux synergies et aux économies d'échelle entre l'Administration communale et le CPAS de Walhain pour l'année 2024 – Approbation ;
- 4<sup>ème</sup> objet : SECRETARIAT : Rapport sur la situation de l'administration et des affaires de la Commune pour l'année 2024 – Information ;
- 5<sup>ème</sup> objet : SECRETARIAT : Installation de la Présidente du Conseil de l'Action sociale dans ses fonctions de membre du Collège communal – Prestation de serment ;
- 6<sup>ème</sup> objet : SECRETARIAT : Déclaration de politique communale pour la mandature 2024-2030 – Approbation ;
- 7<sup>ème</sup> objet : ACTION SOCIALE : Budget du CPAS pour l'exercice 2025 – Approbation ;
- 8<sup>ème</sup> objet : ANIMATION : Listes des associations reconnues pouvant bénéficier d'exonérations ou de gratuités dans le cadre de l'application des règlements de taxe ou de redevance communaux pour l'année 2025 – Prise d'acte ;
- 9<sup>ème</sup> objet : FINANCES : Octroi de subventions communales à certaines associations au cours de l'exercice budgétaire de l'année 2025 – Approbation ;
- 10<sup>ème</sup> objet : FINANCES : Règlement de taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques pour l'exercice 2025 – Approbation ;
- 11<sup>ème</sup> objet : FINANCES : Règlement de taxe sur les centimes additionnels au précompte immobilier pour l'exercice 2025 – Approbation ;
- 12<sup>ème</sup> objet : FINANCES : Budget communal pour l'exercice 2025 – Approbation ;

- 13<sup>ème</sup> objet : MOBILITE : Projet d'arrêté ministériel portant règlement complémentaire sur la police de la circulation routière relatif au carrefour entre la chaussée de Wavre (Nationale 4) et la rue Môgreto à Perbais – Avis ;
- 14<sup>ème</sup> objet : TRAVAUX : Convention entre la Commune de Walhain et la Société Wallonne des Eaux (SWDE) relative au contrôle et à l'entretien des hydrants reliés au réseau de distribution d'eau sur le territoire communal – Approbation ;
- 15<sup>ème</sup> objet : ENVIRONNEMENT : Adhésion de la Commune au service Easyconso de la Société Wallonne des Eaux (SWDE) permettant d'instaurer un monitoring des consommations d'eau dans les bâtiments communaux – Approbation ;
- 16<sup>ème</sup> objet : PATRIMOINE : Projet d'acte relatif à l'octroi d'un droit d'emphytéose au bénéfice de la Société Zenith Padel dans le cadre de la mise en œuvre d'une concession pour la construction et l'exploitation de deux terrains de padel au Complexe sportif des Boscailles – Approbation ;
- 17<sup>ème</sup> objet : RURALITE : Convention transactionnelle entre la Commune de Walhain et la Société Setip-GCube dans le cadre de l'exécution du marché public de travaux relatif à l'aménagement d'une maison rurale dans l'ancienne forge de Perbais – Approbation ;
- 18<sup>ème</sup> objet : EXTRASCOLAIRE : Convention entre la Commune de Walhain et Dance By Sarah Vancaster relative à l'organisation de stages de danse contemporaine, pâtisserie et ateliers créatifs pour enfants durant les vacances scolaires – Approbation ;
- 19<sup>ème</sup> objet : PERSONNEL : Convention entre la Commune et le CPAS de Walhain relative à l'occupation partagée et la mise à disposition à mi-temps d'un agent spécifique en gestion des ressources humaines – Approbation ;

*Comité secret*

- 20<sup>ème</sup> objet : ENSEIGNEMENT : Octroi d'une mise disponibilité complète à une maîtresse de psychomotricité définitive du 1<sup>er</sup> octobre 2024 au 24 août 2025 à raison de 14 périodes par semaine pour convenances personnelles – Approbation ;
- 21<sup>ème</sup> objet : ENSEIGNEMENT : Mise en disponibilité d'une institutrice maternelle définitive au 9 octobre 2024 pour cause de maladie – Prise d'acte ;
- 22<sup>ème</sup> objet : ENSEIGNEMENT : Délibération du Collège communal en sa séance du 13 novembre 2024 mettant fin à l'occupation d'une institutrice primaire temporaire au 31 octobre 2024 à raison de 8 périodes par semaine à charge communale – Ratification ;
- 23<sup>ème</sup> objet : ENSEIGNEMENT : Délibération du Collège communal en sa séance du 13 novembre 2024 portant désignation d'une maîtresse temporaire de psychomotricité du 26 août 2024 au 4 juillet 2025 à raison de 14 périodes par semaine – Ratification ;
- 24<sup>ème</sup> objet : ENSEIGNEMENT : Délibération du Collège communal en sa séance du 18 novembre 2024 portant désignation d'une maîtresse temporaire de seconde langue néerlandaise du 26 août 2024 au 4 juillet 2025 à raison de 8 périodes par semaine – Ratification ;
- 25<sup>ème</sup> objet : ENSEIGNEMENT : Délibération du Collège communal en sa séance du 18 novembre 2024 portant désignation d'une maîtresse temporaire de seconde langue néerlandaise du 26 août 2024 au 4 juillet 2025 à raison de 8 périodes par semaine dont 6 périodes vacantes et 2 périodes en remplacement partiel de la titulaire en détachement complet auprès d'un autre pouvoir organisateur – Ratification ;

- 26<sup>ème</sup> objet : ENSEIGNEMENT : Délibération du Collège communal en sa séance du 18 novembre 2024 portant désignation d'une maîtresse temporaire d'éducation physique du 26 août 2024 au 4 juillet 2025 à raison de 3 périodes par semaine – Ratification ;
- 27<sup>ème</sup> objet : ENSEIGNEMENT : Délibération du Collège communal en sa séance du 18 novembre 2024 portant désignation d'une maîtresse temporaire de religion islamique du 26 août 2024 au 4 juillet 2025 à raison d'une période par semaine – Ratification ;
- 28<sup>ème</sup> objet : ENSEIGNEMENT : Délibération du Collège communal en sa séance du 18 novembre 2024 portant désignation d'une maîtresse temporaire de morale laïque du 1<sup>er</sup> octobre 2024 au 4 juillet 2025 à raison de 5 périodes par semaine – Ratification ;
- 29<sup>ème</sup> objet : ENSEIGNEMENT : Délibération du Collège communal en sa séance du 18 novembre 2024 portant désignation d'une institutrice maternelle temporaire du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2024 à raison de 18 périodes par semaine en remplacement partiel d'une titulaire en congé de maladie – Ratification ;
- 30<sup>ème</sup> objet : ENSEIGNEMENT : Délibération du Collège communal en sa séance du 18 novembre 2024 portant désignation d'un instituteur primaire temporaire du 6 novembre 2024 au 9 février 2025 à raison de 24 périodes par semaine en remplacement d'une titulaire en congé de maternité – Ratification ;
- 31<sup>ème</sup> objet : ENSEIGNEMENT : Délibération du Collège communal en sa séance du 25 novembre 2024 portant désignation d'une institutrice maternelle temporaire du 1<sup>er</sup> octobre 2024 au 4 juillet 2025 à raison de 26 périodes par semaine – Ratification ;
- 32<sup>ème</sup> objet : ENSEIGNEMENT : Délibération du Collège communal en sa séance du 25 novembre 2024 portant désignation d'une institutrice maternelle temporaire du 1<sup>er</sup> octobre au 28 février 2025 à raison de 26 périodes par semaine en remplacement de deux titulaires en mi-temps médical à des fins thérapeutiques à raison de 13 périodes par semaine chacune – Ratification ;
- 33<sup>ème</sup> objet : ENSEIGNEMENT : Délibération du Collège communal en sa séance du 25 novembre 2024 portant désignation d'une institutrice maternelle temporaire du 1<sup>er</sup> octobre 2024 au 4 juillet 2025 à raison de 18 périodes par semaine à charge communale – Ratification ;
- 34<sup>ème</sup> objet : ENSEIGNEMENT : Délibération du Collège communal en sa séance du 2 décembre 2024 portant désignation d'une institutrice maternelle temporaire du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2024 à raison de 26 périodes par semaine dont 12 périodes à charge communale 8 périodes en remplacement partiel d'une titulaire en congé de maladie et 6 périodes en remplacement d'une titulaire en interruption de carrière à 1/4 temps pour un enseignant de moins de 55 ans comptant 28 ans de carrière – Ratification ;
- 35<sup>ème</sup> objet : ENSEIGNEMENT : Délibération du Collège communal en sa séance du 2 décembre 2024 portant désignation d'une maîtresse temporaire de psychomotricité du 1<sup>er</sup> octobre 2024 au 4 juillet 2025 à raison de 2 périodes par semaine – Ratification ;
- 36<sup>ème</sup> objet : ENSEIGNEMENT : Délibération du Collège communal en sa séance du 2 décembre 2024 portant désignation d'une institutrice primaire temporaire du 4 novembre 2024 au 4 juillet 2025 à raison de 4 périodes par semaine à charge communale – Ratification ;
- 37<sup>ème</sup> objet : ENSEIGNEMENT : Délibération du Collège communal en sa séance du 2 décembre 2024 portant désignation d'une institutrice primaire temporaire du 18 novembre 2024 au 4 juillet 2025 à raison de 4 périodes par semaine à charge communale – Ratification ;

- 38<sup>ème</sup> objet : ENSEIGNEMENT : Délibération du Collège communal en sa séance du 2 décembre 2024 portant désignation d'une institutrice maternelle temporaire du 19 novembre 2024 au 4 juillet 2025 à raison de 8 périodes par semaine en remplacement d'une titulaire en disponibilité pour maladie – Ratification ;
- 39<sup>ème</sup> objet : ENSEIGNEMENT : Délibération du Collège communal en sa séance du 2 décembre 2024 portant désignation d'une maîtresse temporaire de psychomotricité du 19 novembre 2024 au 4 juillet 2025 à raison de 2 périodes par semaine – Ratification ;
- 40<sup>ème</sup> objet : ENSEIGNEMENT : Délibération du Collège communal en sa séance du 9 décembre 2024 portant désignation d'une institutrice maternelle temporaire du 19 novembre 2024 au 4 juillet 2025 à raison de 26 périodes par semaine dont 13 périodes suite à l'ouverture d'un emploi d'enseignant maternel à mi-temps, 6 périodes en remplacement d'une titulaire en interruption de carrière partielle à 1/4 temps et 7 périodes à charge communale – Ratification.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

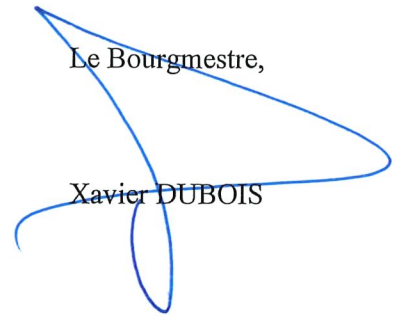
Par le Collège :  
Le Directeur général,



Christophe LEGAST



Le Bourgmestre,



Xavier DUBOIS